



Déclaration du SNEP-FSU au Conseil départemental UNSS de Meurthe et Moselle

Jeudi 6 novembre 2025

Madame Benafquir, DASEN Adjointe de Meurthe et Moselle, représentante de M. Bourel, Président de l'UNSS 54,

Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil Départemental de l'UNSS,

Madame Benafquir, le SNEP-FSU apprécie votre présence et vous remercie pour votre attachement au sport scolaire.

Nous tenons également à saluer, en ouverture de ce Conseil départemental, l'engagement constant des enseignants d'EPS, des animateurs, des jeunes officiels, et des coordinateurs de district UNSS, maillon essentiel, en lien avec le service départemental 54 qui permettent ainsi à l'UNSS de conserver son dynamisme malgré un contexte de plus en plus contraint.

Les résultats sportifs obtenus cette année en Meurthe-et-Moselle, que ce soit lors des championnats départementaux, académiques ou nationaux, témoignent une nouvelle fois de la qualité du travail éducatif et sportif mené dans les associations sportives des établissements. Ces réussites, nous les devons avant tout à la passion, à l'investissement, et au professionnalisme de tous les acteurs du sport scolaire.

Elles illustrent la richesse du sport scolaire, spécificité de la France que les autres pays nous envient : ces réussites collectives montrent aussi notre savoir-faire et notre efficacité à organiser et à gérer.

Cependant, cette richesse ne doit pas masquer un certain nombre de difficultés structurelles qui fragilisent le service public du sport scolaire dans notre département :

- Tout d'abord, nous constatons un manque de soutien humain et institutionnel. L'investissement de la plupart des enseignants d'EPS, en tant qu'animateurs d'A.S, souvent bien au-delà de leurs obligations, repose souvent sur une forme de bénévolat déguisé. Cet investissement considérable n'est pas reconnu à la hauteur de leur engagement par l'Éducation Nationale.
- Le rôle des présidents d'A.S n'est toujours pas considéré à sa juste valeur. Leurs responsabilités administratives, organisationnelles et éducatives sont importantes, et ils devraient pouvoir bénéficier d'un accompagnement renforcé et d'une véritable reconnaissance dans leur fonction.

En effet, la considération de certains présidents d'A.S. reste insuffisante : leur rôle devrait être un véritable moteur dans la vie de l'AS et de l'UNSS, et non des freins.

Pour exemples :

- Les enseignants-animateur d'A.S ne devraient pas être empêchés de participer aux compétitions pour cause de remplacement de cours d'EPS non assurés ; de même les convocations de jury UNSS devraient être signées par leur supérieur hiérarchique, soit par le DASEN ou par le Recteur, président de l'UNSS, en fonction du niveau de la compétition : cela éviterait des confusions, et redonnerait essentiellement du sens à notre statut, et à nos missions au sein du système éducatif.
- Permettre la libération des mercredis après-midi dans tous les lycées afin que chaque élève puisse s'investir pleinement dans la pratique sportive, grande cause nationale.

- Les problèmes financiers s'accentuent : les budgets alloués à l'UNSS et aux associations sportives sont insuffisants, les coûts de transport augmentent, et la participation des familles à la licence en hausse ne permettent plus de compenser. Cela remet essentiellement en cause l'égalité d'accès de tous les élèves à la pratique sportive scolaire, notamment dans les zones rurales ou défavorisées du département.
- Enfin, les conditions d'utilisation et d'entretien des installations sportives sont inégales selon les territoires. Certains établissements rencontrent encore des difficultés pour accéder à des équipements adaptés, en raison du manque de créneaux, de la vétusté des locaux ou de la complexité des partages entre collectivités. Ces situations freinent la dynamique sportive locale et découragent parfois les initiatives.

Le SNEP-FSU appelle donc à un véritable réinvestissement des pouvoirs publics, de l'Éducation Nationale, de l'UNSS Nationale, des collectivités territoriales afin que le sport scolaire en Meurthe-et-Moselle dispose enfin des moyens humains, matériels et financiers nécessaires à son développement.

Nous demandons un dialogue renforcé avec les représentants des enseignants d'EPS et les présidents d'A.S., dans un esprit de co-construction et de reconnaissance du travail accompli sur le terrain.

Le SNEP-FSU continuera à défendre une UNSS ambitieuse, équitable et accessible à tous, adossée à un véritable service public de l'éducation physique et sportive, où l'engagement des enseignants est pleinement reconnu, soutenu et valorisé.

Je vous remercie de votre attention, Madame la DASEN Adjointe de Meurthe et Moselle, Mesdames et Messieurs les membres du CD UNSS 54.

Intervention lue par Monsieur Goudot Pierre, représentant du SNEP-FSU de Meurthe et Moselle.